

MATTHIEU CHILLAUD

« S'ENGAGER, DE L'ANTIQUITÉ AU XXI^e SIÈCLE »,
UNE HISTOIRE DU RECRUTEMENT
DANS L'ARMÉE DE TERRE

Matthieu Chillaud est un chercheur atypique, dont les travaux sur l'histoire de la recherche stratégique en France ont déjà trouvé un écho dans ces pages (*Opérations Spéciales* n° 44, été 2020).

Propos recueillis par : Christophe Lafaye

Ce chercheur indépendant n'a pas peur de se confronter à tous les sujets, y compris celui de l'histoire du recrutement au sein de l'armée de Terre, son nouvel opus aux éditions Pierre de Taillac. Objet négligé par les études stratégiques, l'auteur nous plonge dans une histoire fascinante, au cœur du lien Armée-Nation, assez largement méconnue. Un ouvrage rare, qui offre une immersion au cœur du recrutement, fonction vitale des armées. À ne pas manquer pour parfaire sa culture du fait militaire et explorer, finalement, ce que représente l'engagement au sein de l'armée de Terre en 2022.

Matthieu Chillaud, comment est né ce projet d'ouvrage ?

Peu de temps après avoir soutenu ma thèse d'histoire militaire consacrée aux études stratégiques en France, un ami m'a contacté. Il avait entendu dire que l'éditeur Pierre de Taillac recherchait un historien pour faire un ouvrage consacré

à l'histoire du recrutement. Je me très vite positionné et, grâce à mon ami, j'ai été mis en relation avec lui. Ce projet m'a vite plu et les relations avec Pierre de Taillac furent idéales. La mayonnaise a très vite pris !

Comment avez-vous choisi de traiter la question de l'engagement ?

Très vite, l'idée de diviser mon travail en trois chapitres s'est imposée pour mieux cerner les problématiques de l'engagement et du recrutement. D'abord, j'ai traité la partie historique consacrée à l'Antiquité jusqu'à nos jours. Puis, j'ai souhaité parler de l'homme (et de la femme !), qui pousse la porte des officines de recrutement. Enfin, j'ai insisté sur ce que cela signifie d'être soldat au XXI^e siècle.

Au final, le livre est organisé en trois grandes parties d'une cinquantaine de pages chacune.

Quelles furent les étapes de votre travail ?

Étrangement, aucun ouvrage sur l'histoire du recrutement, depuis celui du commandant Servant, n'avait été publié.

Or, cet ouvrage date de 1935 ! Le sujet devait être impérativement dépoussiéré. J'ai sollicité la direction des ressources humaines de l'armée de Terre pour que je puisse, d'une part, avoir accès à des archives et, d'autre part, m'entretenir avec les responsables de la chaîne de recrutement. Je dois avouer qu'ils ont joué le jeu. Leur soutien dans mes recherches a été formidable au point même de mettre à disposition un aspirant qui a fait pas mal de recherches à ma place en bibliothèque. Quel luxe ai-je eu pour mener à bien mes recherches d'autant plus que l'armée a bien voulu me fournir une très riche iconographie !

Comment s'organise le recrutement ?

Il faut se mettre dans le contexte qui est celui du milieu des années 1990 : alors que l'armée pouvait compter sur des effectifs pléthoriques fournis par le système de la conscription, la décision de le suspendre l'obligeait à faire de la gestion

des ressources humaines comme le ferait n'importe quel opérateur privé. C'était plus que révolutionnaire. En ordre de bataille, l'armée s'est finalement assez bien organisée pour répondre à ce véritable défi. Sur un plan géographique, le territoire métropolitain — et ultra-marin — a été découpé en cinq zones dans lesquelles autant de Groupements de recrutement et de sélection (GRS) travaillent comme de véritables « chasseurs de têtes ». N'oublions pas que chaque année, elle doit recruter quelque 16 000 soldats et que les GRS sont organisés de façon à ce que les chiffres qui leur sont imposés soient atteints. Si la brigade n'est pas en elle-même un acteur de la formation, elle n'en reste pas moins une pédagogue dans la mesure où sa vocation est aussi d'expliquer à l'engagé le déroulement de son engagement dont la formation constitue un point fort.

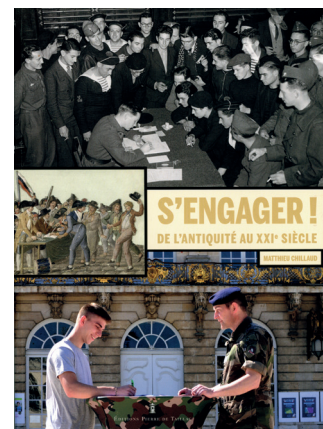
Quelles sont les évolutions historiques ?

Un constat s'impose : la professionnalisation des armées entre incontestablement dans sa vitesse de croisière. Ce choix clôt la phase amorcée par le roi des Français Louis-Philippe (1830-1848) avec la création d'une préfiguration des brigades de recrutement. Sa décision fut révolutionnaire : pour la première fois de son histoire, notre pays était doté d'une institution dont

la mission exclusive consistait à mettre en œuvre une politique cohérente en matière de recrutement et de gestion de la conscription. Il fallut attendre 1660 pour qu'un ministère de la Guerre fût enfin créé.

Les lois sur le recrutement d'un pays reflètent, plus qu'aucune autre, l'ensemble des tendances militaires, politiques et sociales de l'époque où elles sont votées. Quelles sont ses aspirations, ses espérances, voire ses illusions ? Au lendemain d'une défaite, une loi de recrutement entend préparer la revanche.

A contrario, les dividendes de la victoire aboutissent à la réduction de la durée du service actif. Cependant, l'éventualité de complications internationales entraîne l'allongement de la durée du service. En 1997, pour la première fois, le choix de voter une loi de recrutement révolutionnaire est sans lien avec une quelconque défaite ou victoire, à moins que l'on considère, et cela pourrait être fondé, la fin de la guerre froide et la chute de l'Union soviétique précisément comme une victoire. Aujourd'hui, notre pays n'est certes pas en guerre dans le sens classique du terme. La France n'a pas d'ennemi clairement identifié comme elle a pu en avoir dans le passé. Elle ne craint plus la déferlante d'une armée ennemie sur son territoire. La décision de professionnaliser les armées se fonde d'ailleurs sur une évolution du cadre géostratégique mondial. La menace aux frontières



**DISPONIBLE
À LA LIBRAIRIE
DU COLLECTIONNEUR :**
Matthieu Chillaud,
*S'engager de l'antiquité
à nos jours*, Paris, Éditions
Pierre de Taillac, 2022,
200 pages. Prix conseillé :
29,90 € (hors frais de port)
-5 % pour les abonnés

a disparu. Concomitamment, les opérations extérieures se sont multipliées.

Pourquoi les jeunes s'engagent-ils ?

Les motivations sont multiples. Et finalement, elles ne sont pas si différentes de celles qui animaient les générations précédentes. Les Français de tous horizons s'engagent pour l'amour de leur pays et de ses valeurs. Mais il ne faut pas, non plus, se leurrer : la dimension financière est essentielle et ce n'est d'ailleurs pas anormal, car même si l'armée ne peut pas concurrencer certains acteurs privés, elle doit continuellement rester consciente de l'importance de proposer des soldes décentes pour celles et ceux qui ont pour ambition de la rejoindre.